

Aujourd'hui 1er juin 2003

Société

Droits de l'homme

Un comité d'orientation des thèmes du colloque international des Droits de l'Homme des îles de l'océan Indien, présidé par Sidonie Rasoatsinampoizina de l'association Fanala, vient d'être mis en place. Sa présentation devant la presse s'est tenue hier à l'hôtel Panorama

Andrainarivo, durant laquelle des détails sur cette grande réunion ont été rapportés par les organisateurs, entre autres le comité international du colloque international des Droits de l'homme des îles de l'océan Indien, regroupant l'Union interafricaine des Droits de l'homme et la Société civile malgache-Droits de l'homme.

Il s'agit d'un premier colloque international placé sous les thèmes "Droits de l'homme pour la paix et l'intégration régionale"; "Droits de l'homme dans les îles de l'océan Indien" (Ile Maurice, La Réunion, Comores, Seychelles et Madagascar); "Etats des lieux et perspectives, dans le contexte de la mondialisation et du développement durable" du 25 au 30 août 2003 à Antananarivo-Madagascar. Ce sujet revêt une importance capitale, du fait de la situation critique que traverse actuellement l'Afrique, plus particulièrement les îles africaines de l'océan Indien. Pour le cas de Madagascar, ce colloque serait une opportunité de faire un état des lieux, notamment après avoir pris connaissance des grands événements suite aux élections présidentielles du 16 décembre 2001, où le peuple malgache a été doublement victime de la complicité de la communauté internationale et surtout de l'Union africaine qui ne hâtaient pas de comprendre la gravité de la situation. Le peuple malgache est devenu victime de la dictature autocratique et de mauvaise gouvernance de plus de 25 ans de démocratie et de libertés confisquées, d'où la nécessité de ce colloque en vue d'améliorer la situation en matière des Droits de l'homme. De nombreux participants seront attendus à ce colloque international, issus de diverses institutions concernées ainsi que des organismes partenaires œuvrant pour la promotion des Droits de l'homme et la Société civile.

Ramalala